

[Français]

LES AÉROPORTS

ON DEMANDE SI DES AMÉLIORATIONS SERONT BIENTÔT
ANNONCÉES POUR LES AÉROPORTS DE LA GASPÉSIE

M. Albert Béchard (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre des Transports. Le ministre est-il ou sera-t-il bientôt en mesure de dire à la population des Îles-de-la-Madeleine et à son représentant s'il lui réserve une surprise agréable à l'approche de Noël en ce qui a trait au service de transport aérien dans cette partie de la circonscription, par exemple, en annonçant l'amélioration des pistes d'atterrissage, l'installation d'instruments de navigation aérienne et la construction d'une aérogare convenable? Pourrait-il également dire à la Chambre ce que son ministère réserve dans ses priorités quant aux aéroports du sud-est de la Gaspésie, notamment celui de Bonaventure?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain de pouvoir faire une telle déclaration avant Noël, chose que le député souhaite sans doute. Je ferai tout mon possible cependant pour répondre à ses désirs.

Comme il le sait, j'ai déjà accordé une attention particulière aux services de traversiers dans la région et j'espère avoir obtenu d'heureux résultats.

* * *

LE REVENU NATIONAL

LA RÉDUCTION DE LA TAXE DE VENTE SUR LES STOCKS DE
BIENS MANUFACTURÉS

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu et ministre d'État chargé de la petite entreprise. Elle découle de la récente réduction de 3 p. 100 de la taxe fédérale sur les biens manufacturés. Le député de York-Simcoe a déjà soulevé cette question et, aujourd'hui encore, le député de Red Deer l'a reprise sous forme d'une motion aux termes de l'article 43 du Règlement.

Étant donné que certains commerces, par exemple les concessionnaires d'automobiles et de machineries, subiront de lourdes pertes financières parce qu'ils ont des stocks considérables sur lesquels ils ont payé la taxe de 12 p. 100, le ministre a-t-il songé à certaines modalités de rajustement qui minimiseraient les pertes financières de ces entreprises?

L'hon. A. C. Abbott (ministre du Revenu national et ministre d'État (petite entreprise)): Monsieur l'Orateur, dans ma réponse précédente j'ai expliqué que ces difficultés provenaient du fait que d'énormes quantités de produits ont été fabriquées,

Questions orales

écoulées et mises en entrepôt. Il n'est pas facile de prendre la décision. Par le passé, on a déjà consenti à certaines remises, par exemple quand on avait réduit la taxe sur les automobiles et les camions.

Mais ce que je n'ai pas dit en répondant à la dernière question comme j'aurais dû le faire sans aucun doute, c'est que cette question étant partie intégrante du budget, donc de la formulation de la politique fiscale, il vaudrait mieux l'adresser au ministre des Finances. Cependant, je réitère ce que j'ai dit, qu'il n'est pas facile de déterminer les sommes qu'il serait possible de rembourser relativement à des millions de transactions portant sur des milliers et des millions de dollars de biens entreposés depuis longtemps.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE RAPPORT SUR LE PRIX DES DENRÉES ALIMENTAIRES—LE
RAPPEL DU RAPPORT

M. James Gillies (Don Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au vice-premier ministre et président du Conseil privé, et a trait au rapport adressé aux premiers ministres par le Centre d'étude de l'inflation et de la productivité sur le prix des aliments.

Pour adopter une politique en matière économique, le pays doit pouvoir s'appuyer sur une information raisonnablement précise et sur une analyse raisonnablement juste; or, l'examen, même superficiel, du rapport révèle que l'échantillonnage retenu et la méthodologie adoptée ne permettent pas de tirer la moindre conclusion. Le ministre ou le gouvernement ont-ils l'intention de rappeler le rapport pour le faire refondre ou tout au moins réexaminer?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Je dois avouer, monsieur l'Orateur, que je n'ai ni vu ni étudié ce rapport et que je ne suis donc pas en mesure de répondre. Je chercherai cependant à donner plus tard une réponse au député.

* * *

● (1152)

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES RÉPERCUSSIONS DES MODIFICATIONS À LA LOI SUR
L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je me demande si vous auriez l'obligeance de poser une question au vice-premier ministre ou encore au ministre de l'Expansion économique régionale. Ils voudront peut-être bien vous répondre à vous, puisqu'ils ne veulent pas nous répondre à nous.